

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2011

Le vingt six janvier à 18 h 30 les membres du conseil municipal se sont réunis salle du conseil sous la Présidence de Monsieur Yvon ZERBONE Maire

### Etaients présents :

Mmrs, ANSALDI Fernand, Adjoint, WANIART Anne-Marie, Adjointe, PESCE Robert, Adjoint, AUDIFFREN Henri, OLLIVIER Christian, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel

### Absents ayant donné pouvoir :

*Mr MARDELLE Thierry à Mr PESCE Robert  
Mme VILLETTE Séverine à Mme WANIART Anne-Marie  
Mr GUILLEC Eric à Mr ZERBONE Yvon  
Mme BOYENVAL Brigitte à Mme BERNE Déolinda*

### Absents :

*Mmrs BIANCHI Jean-Pierre, BRUNETTO David, BELLEC René, THIERCELIN Thierry, GINDRE Patrick, SIMONI Jean-Jacques, MATTON François.*

### **1-Création du Comité Technique**

L'effectif du personnel ayant dépassé les 50 agents, le Conseil municipal a approuvé la création d'un Comité Technique.

Monsieur ZERBONE Yvon, Mme Waniart Anne Marie, Monsieur GUILLEC Eric, Madame CIGANA Marie ont été désignés Membres Titulaires, Messieurs AUDIFFREN Henri, BELLEC René, PESCE Robert, THIERC ELIN Thierry, Membres Suppléants

### **2-Chemin de la Mort du Luc – Rédaction des actes-Délégation don née au 1<sup>er</sup> Adjoint pour représenter la Commune**

L'élargissement du Chemin de la Mort du Luc a amené la municipalité à solliciter auprès des riverains concernés des cessions de terrain.

Lors de la rédaction d'une transaction immobilière en la forme administrative, le Maire reçoit et authentifie l'acte d'acquisition en vertu de l'article 1311-13 du CGCT

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur ANSALDI Fernand à signer au nom et pour le compte de la Commune les dits actes relatifs à ces acquisitions.

### **3- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Avenir Cycliste Gassinois**

Le Conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 3000€ à l'Avenir Cycliste Gassinois pour aider à l'organisation de la « Descente de Paillas »

### **4- Mission locale cotisation 2011**

Le montant de la cotisation à la Mission Locale pour 2011 s'élèvera cette année à 14 699 €

### **5- Classe de découverte**

45 élèves de l'école élémentaire partiront en « classe de cirque » aux portes de l'Ardèche. Le conseil municipal a décidé d'octroyer la somme de **8 100 €**, soit 180 euros par enfant. Le coût du séjour est de 360 €

### **6- Séjour à Chantemerle**

Le groupe des Ados de Gassin doit participer à un séjour de ski au Centre Chantemerle à Seyne Les Alpes du 21 au 25 février 2011.

La commune prendra en charge le séjour de 3 accompagnateurs et le transport en bus, soit **1451 €**

### **7-Classe transplantée**

Deux classes de seconde du Lycée du Golfe partiront en classe de neige à VARS du 20 au 25 mars 2011.

La commune allouera 50 € par enfant gassinois participant à cette sortie.

### **8- Redevance d'occupation du domaine public ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité**

La redevance pour occupation du domaine public est calculée en prenant en compte le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, et est fixée au taux de 19.86 %

### **9- Désignation des délégués du Symielecvar.**

Monsieur PESCE Robert est désigné délégué titulaire, Monsieur BELLEC René, délégué suppléant.

#### **10- Paiement de l'investissement avant le vote du budget primitif 2011**

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 842 175 € en attendant le vote du budget primitif. Les dépenses concernées sont les suivantes :

Extension de la salle polyvalente, construction du centre technique, aménagement du chemin du Bourrian 2<sup>ème</sup> tranche.

#### **11- Affaires BONNET et SCI APPOLINAIRE : autorisation d'ester en justice**

Le cabinet LLC Associés représentera la Commune dans ces deux affaires

#### **12- Aménagement de la salle polyvalente : aménagement scénique**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 7 janvier pour l'aménagement scénique de la salle polyvalente. Monsieur le Maire est autorisé à signer le marché lorsque le choix de l'entreprise adjudicataire aura été statué.

Gassin, le 27 janvier 2011

Le Maire,



Yvon ZERBONE

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2011**

Les membres du Conseil municipal se sont réunis le 10 mars 2011 dans la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ZERBONE Yvon Maire

Etaient présents : ANSALDI Fernand-WANIART Anne Marie-GUILLEC Eric, PESCE Robert-VILLETTE Séverine-BIANCHI Jean-Pierre - BOYENVAL Brigitte-THIERCELIN Thierry-BELLEC René-MARDELLE Thierry-CIGANA Marie-GIRAUD Philippe-RODRIGUEZ Ernest-GOBERT Michel-BERNE Déolinda-MERIAUX Marcel

Absents ayant donné pouvoir Mr SIMONI Jean-Jacques à Madame WANIART Anne Marie

Mr MATTON François à Mr ZERBONE Yvon

Mr OLLIVIER Christian à Mr PESCE Robert

Absents : Mrs AUDIFREN Henri –BRUNETTO David- GINDRE Patrick

### **1-Adoption du compte rendu de la précédente réunion**

### **2-Adoption du Compte de gestion – Année 2010**

Le Conseil Municipal à l'unanimité déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par Madame le Trésorier Principal de Saint Tropez, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

### **3-Adoption du Compte Administratif Budget Communal 2010**

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil municipal a adopté le Compte Administratif 2010 à l'unanimité qui laisse apparaître un résultat global de clôture de 3 676 948.57 €

### **4- Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal de l'exercice 2010**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter 970 000 € en investissement au compte 1068 et 2 724 519.46 € en section de fonctionnement au budget primitif 2011.

#### **5- Droits de place Terrasses, voirie, tarifs 2011**

Le Conseil municipal est d'accord pour réévaluer de 2% les tarifs des droits de place des terrasses de café et restaurants ainsi que les droits de voirie et emplacements des campings à la ferme pour 2011

#### **6- Attribution des subventions 2011**

Le Conseil municipal a approuvé le montant des subventions allouées à chaque association, ainsi qu'une subvention de 21 000 € pour le budget de fonctionnement du CCAS.

#### **7- Contrat enfance Jeunesse 2010/2013**

Le Maire a été autorisé à signer le Contrat d'objectifs et de cofinancement avec la CAF au titre de la petite enfance pour la Crèche La Diablerie, au titre de la Jeunesse pour le CLSH, l'accueil périscolaire et l'accueil des Jeunes

#### **8- Redevance Fourrière 2011**

La commune devra verser à l'Association Varoise de Secours aux Animaux la somme de 1 486.10 € pour le fonctionnement de la fourrière au titre de 2011

#### **9- Classe de découverte de l'Ecole maternelle**

L'école maternelle de Gassin partira en classe de découverte le 10 juin à Flassans au Parc des Cèdres  
Le montant de la journée pour toutes les activités sera de 600 €

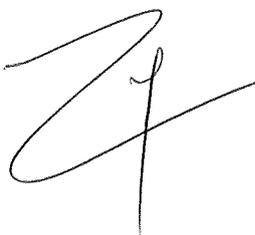
#### **10- Mort du Luc – Aide technique en régie du Conseil Général**

Une convention avec le Conseil Général est signée afin de finaliser les travaux en régie que cet organisme exécutera dans le cadre des travaux d'élargissement du chemin dit « La Mort du Luc »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Maire,

Yvon ZERBONE



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2011

Le dix neuf avril deux mil onze, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ZERBONE Yvon, Maire.

Etaient présents : : MMRS, WANIART Anne-Marie, Adjointe, GUILLEC Eric, Adjoint, PESCE Robert, Adjoint, VILLETTE Séverine, Adjointe, BOYENVAL Brigitte, THIERCELIN Thierry, BELLEC René, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, GOBERT Michel, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel.

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur RODRIGUEZ Ernest à Monsieur MERIAUX Marcel  
Monsieur MATTON François à Monsieur ZERBONE Yvon  
Monsieur ANSALDI Fernand à Madame WANIART Anne-Marie  
Monsieur BIANCHI Jean-Pierre à Monsieur BELLEC René  
Monsieur MARDELLE Thierry à Madame BOYENVAL Brigitte

Absents :

Monsieur OLLIVIER Christian  
Monsieur AUDIFFREN Henri  
Monsieur GINDRE Patrick  
Monsieur BRUNETTO David  
Monsieur SIMONI Jean-Jacques

Secrétaire de séance : Anne-Marie WANIART

### **1 le Procès verbal de la précédente réunion est approuvé**

### **2 Vote du taux des 4 taxes et du taux de la taxe des ordures ménagères 2011**

Le Conseil municipal, ayant entendu l'exposé de son rapporteur et compte-tenu de l'évolution des bases d'imposition inscrites dans la loi de finances 2011, décide de ne pas augmenter les taux des 4 taxes locales et le taux de la TEOM pour 2011

### **3 Adoption du budget primitif 2011 :**

Le budget primitif 2011 est adopté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses de fonctionnement à la somme de 9 149 324 Euros, et en dépenses d'investissement à la somme de 4 131 066 euros

### **4 Création d'une communauté de communes :**

Le conseil municipal a confirmé son intérêt pour la création d'une communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez Le périmètre doit correspondre aux 12 communes qui le constituent,. Le Maire est donc autorisé à saisir le Préfet du Var pour qu'il engage le processus de création sur ce périmètre.

## **5 Ester en justice Contentieux administratif**

Un pourvoi en cassation a été formé par la SCP Hemery Thomas Raquin dans le dossier SCI l'Horizon Relatif aux demandes de coupes et d'abattages d'arbres.

## **6 Ester en justice – Contentieux pénal**

Dans le cadre du dossier pénal concernant la SCI L'Horizon, le Maire est autorisé à ester en justice et à mandater un avocat auprès de la cour de cassation

## **7 – Ester en justice SNC CAPON PINET**

Dans le cadre du dossier opposant la commune à la SNC Capon Pinet, le Maire est autorisé à ester en Justice et à mandater le Cabinet LLC & Associés afin qu'il représente les intérêts de la commune

## **8- Ester en justice ASL des propriétaires du Lotissement Saint Bonnaventure**

Dans le cadre du dossier opposant la commune à l'ASL des propriétaires du Lotissement Saint Bonnaventure, le Maire est autorisé à ester en justice et à mandater le Cabinet LLC & Associés afin qu'il défende les intérêts de la commune.

## **9- Sorties des Ados**

Les Ados séjourneront à Morillon (Haute-Savoie) du 18 au 24 juillet 2011. La commune prendra en charge le séjour de trois animateurs, l'adhésion annuelle à l'Association « Découverte, Montagne, Jeunesse » et le transport des enfants en autocar.

Du 16 au 19 août, un groupe d'ados participera à des activités nautiques aux Salles sur Verdon

La participation de la commune s'élèvera à 50 euros par jour et par personne.

## **10- Indemnité représentative de Logement des Instituteurs 2010**

Les membres du Conseil municipal ont accepté le montant de l'IRL 2010 fixé par le Conseil Départemental de l'Education et qui s'élève à 3 294.18 €

La séance est levée à 20 h 45

Le Maire,

Yvon ZERBONE



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2011

Le vingt six mai deux mil onze, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ZERBONE Yvon, Maire.

Etaients présents : : *MMRS, ANSALDI Fernand, Adjoint, WANIART Anne-Marie, Adjointe, GUILLEC Eric, Adjoint, PESCE Robert, Adjoint, VILLETTE Séverine, Adjointe, BOYENVAL Brigitte, BRUNETTO David, THIERCELIN Thierry, BELLEC René, MARDELLE Thierry, OLLIVIER Christian, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, SIMONI Jean-Jacques, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel.*

Absents ayant donné pouvoir : ////

Absents :

*Mrs BIANCHI Jean-Pierre, AUDIFFREN Henri, GINDRE Patrick, MATTON François*

### **1 Le Procès verbal de la précédente réunion est approuvé**

### **2 Société Eco Emballage contrat pour l'Action et la Performance (CAP) – Barème E**

La commune de Gassin souhaite poursuivre son partenariat d'élimination et valorisation des déchets d'emballages avec la société ECO EMBALLAGE et opter pour le nouveau barème E afin d'augmenter les recettes annuelles. Le conseil municipal autorise donc Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat pour l'Action et la Performance suivant le barème E ainsi que les contrats de reprise option filières.

### **3 Délégation du recouvrement des créances au Trésorier Principal**

Le conseil municipal a accordé au Trésorier Principal une autorisation permanente de poursuite par voie de commandement, une autorisation permanente de poursuite par opposition à Tiers détenteur et a fixé ces autorisations à la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal.

### **4 Achat terrain lieu dit Le Village**

Le conseil municipal, à la majorité, (vote contre de Mr SIMONI), a décidé d'acquérir le terrain situé section D n° 0227 lieu dit « Le Village » d'une superficie de 129 m<sup>2</sup> appartenant à Mme PAVILLON, pour un montant de 23 000 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer l'acte afférent à cette acquisition

## **5 Collèges – Voyages scolaires**

Les Collèges de la presqu'île ont réalisé des voyages scolaires de fin d'année en Italie, en Espagne, en Provence. La commune allouera 50 € par enfant gassinois participant à l'une de ces sorties.

## **6 Route du Bourrian – autorisation d'ester en justice**

Dans le cadre des travaux qui ont été réalisés sur cette route, Mademoiselle AYCARD a assigné la commune devant le T.G.I. de Draguignan. Le cabinet LLC et Associés représentera et défendra les intérêts de la commune dans cette affaire.

La séance est levée à 20 h 30

Le Maire,

Yvon ZERBONE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2011

Le trente juin deux mil onze, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ZERBONE Yvon, Maire.

Etaients présents : : *MMRS, ANSALDI Fernand, Adjoint, WANIART Anne-Marie, Adjointe, GUILLEC Eric, Adjoint, PESCE Robert, Adjoint, VILLETTE Séverine, Adjointe, AUDIFFREN Henri, BELLEC René, MARDELLE Thierry, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, SIMONI Jean-Jacques, BERNE Déolinda.*

Absents ayant donné pouvoir :

*Mr BIANCHI Jean-Pierre à Mr BELLEC René  
Mme BOYENVAL Brigitte à Mme BERNE Déolinda  
Mr MERIAUX Marcel à Mr GOBERT Michel  
Mr MATTON François à Mr SIMONI Jean-Jacques.  
Mr THIERCELIN Thierry à Mr ANSALDI Fernand*

Absents : *Mrs BRUNETTO David, GINDRE Patrick, OLLIVIER Christian*

**1- Le compte rendu de la précédente séance est approuvé**

**2- REVISION SIMPLIFIEE DU PLU n°1**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le PLU de Gassin a été approuvé par délibération en date du 18 Juin 2009 puis modifié par délibération du 1<sup>er</sup> avril 2010.

La commune souhaite engager une révision simplifiée de son PLU pour faire émerger un « pôle paysager » sur le site des pépinières DERBEZ au croisement des RD98a et RD61.

Le Conseil municipal a approuvé la présente délibération qui sera notifiée aux différents organismes et publiée par voie d'affichage

**3- CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL :**

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, sollicite l'aide Départementale à hauteur de 50 % dans le cadre de la construction du Centre Technique Municipal qui sera situé Quartier Saint-Martin, RD 559.

Pour information :

Les Membres du Conseil municipal sont informés qu'une consultation sous forme de MAPA a été publiée le 22 Juin dans les organismes habilités pour les travaux de construction du Centre Technique.

La séance a été levée à 20 heures.

Le Maire,  
Yvon ZERBONE

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2011

Le 1<sup>er</sup> septembre 2011 à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal se sont réunis Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Yvon ZERBONE, Maire de Gassin

**Etaient présents** : MMRS ANSALDI Fernand GUILLEC Eric, PESCE Robert MMES VILLETTE Séverine, WANIART Anne Marie Adjoint, MMRS AUDIFFREN Henri, THIERCELIN Thierry, BELLEC René, MARDELLE Thierry, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, SIMONI Jean Jacques, MERIAUX Marcel, MMES CIGANA Marie, BERNE Déolinda

**Absents ayant donné pouvoir** : Mme BOYENVAL Brigitte à Mme BERNE Déolinda

**Absents** : MMRS BIANCHI Jean Pierre, MATTON François, OLLIVIER Christian, BRUNETTO David, GINDRE Patrick

### Le Procès verbal de la séance du 30 juin 2011 est approuvé

#### 1- Subvention à l'Association CLIC I M A G E

L'Association CLIC IMAGE a pour but d'assister les personnes de plus de 60 ans pour l'aide à leur maintien à domicile avec l'aide des CCAS et du Conseil Général. L'aide du Département ayant baissé, elle sollicite l'aide de la Commune.

Le conseil municipal pour l'aider à pérenniser son action, décide d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 500 euros

#### 2- Subvention à l'Association Jeunes Agriculteurs du Golfe de Saint Tropez

L'Association Jeunes Agriculteurs du Golfe de Saint Tropez a pour objectif de promouvoir le rosé au sein du Golfe de Saint Tropez à travers l'organisation d'animations dans les communes.

Le Conseil municipal pour soutenir cette Association, a décidé de lui attribuer une subvention de 500 Euros

#### 3- Décision modificative n° 1

Les membres du Conseil ont adopté divers virements de crédits d'une part pour octroyer les subventions qui n'avaient pas été prévus lors de l'adoption du budget primitif 2011, d'autre part pour financer les travaux dans le cadre de l'aménagement de la bergerie et du Chemin du Bourrian 2<sup>ème</sup> tranche

| Désignation   | Dépenses              |                         |
|---|-----------------------|-------------------------|
|   | Diminution de Crédits | Augmentation de Crédits |
| <b>Fonctionnement</b>                                   |                       |                         |
| <u>Chapitre 011</u> – Charges à caractère général       |                       |                         |
| Article 614 – Charges locatives                         | -1 000 €              |                         |
| <u>Chapitre 65</u> – Autres charges de gestion courante |                       |                         |
| Article 6574 – Subvention de fonctionnement             |                       | +1 000 €                |
| <b>Investissement</b>                                   |                       |                         |
| <u>Chapitre 21</u> – immobilisations corporelles        |                       |                         |
| Article 2111 - terrains                                 | -19 200 €             |                         |
| <u>Chapitre 23</u> – immobilisations en cours           |                       |                         |
| Article 2313 – constructions – opération 000            | -34 000 €             |                         |
| Article 2313 – construction – opération 64              |                       | + 30 000 €              |
| Article 2315 – installations techniques – opération 60  |                       | + 23 200 €              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>-54 200 €</b>      | <b>+54 200 €</b>        |

#### 4- Tarifs du Restaurant scolaire 2011/2012

Le Conseil a voté les nouveaux tarifs applicables dès le 5 septembre au restaurant scolaire de Gassin

Repas enfant : 2.35 €

Repas Enseignant : 4.50 €

#### 5- Modification des statuts du SYMIELEC Var

Le Conseil municipal a entériné les nouveaux statuts du SYMIELEC Var suite à la décision du Comité Syndical du 30 Juin 2011

#### 6- Adhésion des communes au SYMIELEC Var

Le Conseil municipal a accepté les adhésions au SYMIELEC Var des communes de BRAS, BRUE AURIAC, POURCIEUX, ROUGIERS, ROQUEBRUNE SUR ARGENS, VINON SUR VERDON.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.

#### 7- Rapport d'activités du Symielec Var

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités du Symielec Var pour 2010.

#### 8- SIVOM du Pays des Maures et du Golfe de Saint Tropez Etat des Actions 2011

Conformément à l'article L.5211-39 du CGCT, les élus délégués d'un syndicat intercommunal rendent compte au Conseil Municipal des activités développées par l'Etablissement sur l'exercice en cours

Le Conseil municipal prend acte du compte rendu retraçant les activités du SIVOM Pays des Maures et du Golfe de Saint Tropez

#### 9- SIVOM du Pays des Maures et du Golfe de Saint Tropez – Rapport d'activités 2010

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités du SIVOM accompagné du bilan 2010 conformément à l'article L 5211-39 du CGCT

#### 10- SIVU DU GOLFE DE ST TROPEZ/PAYS DES MAURES :

Rapport d'activités 2010 et état d'avancement des actions 2011-09-14

Conformément à l'article L 5211 -39 du CGCT il est fait obligation au Président d'un EPCI de transmettre aux Maires des communes adhérentes un rapport retraçant l'activité de l'Etablissement au cours de l'exercice clos.

En application de ces dispositions, le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités du SIVU du Golfe de Saint Tropez accompagné du bilan 2010 et de l'état d'avancement des actions 2011 joint au rapport d'activité.

#### 11- INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Marchés MAPA : La commission d'appels d'offres, réunie le 11 Août a retenu les entreprises ci-dessous pour la construction du Centre Technique :

|  |              |                 |
|--|--------------|-----------------|
| <b>Lot 1</b> – Gros Œuvre (lot décomposé en terrassements, fondations profondes, maçonnerie, enduits extérieurs) | STAM         | 827 461,98 H.T. |
| <b>Lot 2</b> – Aménagement VRD Espaces Verts   | Eiffage/STAM | 509 942,30 H.T. |
| <b>Lot 4</b> – Charpente couverture  | TLAS         | 113 550,00 H.T. |
| <b>Lot 6</b> – Cloisons doublage faux plafonds   | TECHNI-PLAC  | 81 927,00 H.T.  |
| <b>Lot 8</b> – Menuiseries bois PVC (int 1 ext)  | DAVID        | 66 750,00 H.T.  |
| <b>Lot 9</b> – Chauffage plomberie VMC   | SNEF         | 99 504,00 H.T.  |
| <b>Lot 10</b> – Electricité courants forts et faibles  |              |                 |
| L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures  | ECS          | 112 492,00 H.T. |

Le Maire,  
Yvon ZERBONE

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2011

Le vingt octobre deux mille onze à dix huit trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis  
Salle du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Yvon ZERBONE, Maire

**Etaient présents :** MMRS ANSALDI Fernand , WANIART Anne Marie, PESCE Robert, VILLETTE Séverine, BOYENVAL Brigitte, BRUNETTO David, THIERCELIN Thierry, BELLEC René, CIGANA Marie, GIRAUD

**Absents ayant donné pouvoir :** Mr AUDIFFREN Henri à Mr ANSALDI Fernand

Mr OLLIVIER Christian à Mr THIERCELIN Thierry

Mr RODRIGUEZ Ernest à Monsieur MERIAUX Marcel

**Absents :** MMRS GUILLEC Eric, BIANCHI Jean-Pierre , MARDELLE Thierry, GINDRE Patrick, MATTON François

## **1 Le procès verbal de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2011 est approuvé**

## **2-Attribution de l'indemnité de conseil 2011**

Le Conseil municipal accepte de régler l'indemnité de conseil 2011 à Monsieur Antoine RENAUD qui assure l'intérim en qualité de Trésorier Principal à Saint Tropez

## **3- Taxe d'aménagement**

Une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement a été créée. Elle sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et se substitue à la TLE,TDCAUE, TDENS et au PAE.

La commune ayant un PLU approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%.

Il est proposé de maintenir le taux de 5 % actuel.

## **4-Acquisition terrain de Madame Claire QUENTEL**

Afin de prévoir l'aménagement d'un parking à l'entrée du village,le conseil municipal est d'accord pour acquérir la parcelle numéro 210 Section A d'une superficie de 1820 M2 lieu dit le « Village » au prix de 35 000 Euros.

## **5- Adhésion des communes de Mazaugues et du Thoronet au SIVAAD**

Le Conseil a accepté l'adhésion des communes de Mazaugues et du Thoronet au SIVAAD

## **6- Classes transplantées 2011-2012**

Les enfants gassinois scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires des communes extérieures participent à des classes transplantées. Le Conseil est d'accord pour verser la participation en fonction des sommes réclamées par les organisateurs de classes transplantées.

## **7- Voyage de fin d'année**

Le conseil est d'accord pour participer à hauteur de 80 euros pour les voyages de fin d'année et pour ceux qui ne bénéficient pas des classes de découverte.

## **8- Travaux de dévoiement de réseaux d'assainissement.DM n°2**

Le Syndicat d'assainissement Cogolin/Gassin a transféré à la commune la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de dévoiement du réseau d'eaux usées au lieu dit Saint Martin. Nous réglons la totalité des travaux

Il convient d'adopter la décision modificative N°2 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 32 766.00 euros

## **9- Vente du véhicule Renault Kangoo**

Un particulier nous fait une proposition d'achat de 200 € pour l'achat de l'ancien véhicule Renault Kangoo suite à l'achat d'un véhicule neuf pour les services techniques.

## **10- Modification des statuts du SIDECM-Extension du Périmètre syndical**

Les membres du conseil ont approuvé l'adhésion de la commune de la Mole au SIDECM, l'extension du périmètre syndical à la Commune de la Mole, et ont approuvé la modification des statuts du SIDECM (article 1<sup>er</sup>-Alinéa 2)

## **11 – SI SCOT et SIDECM Rapport d'activités 2010**

Conformément à l'article L 5211-39 du CGCT il est fait obligation au Président d'un EPCI de transmettre aux Maires des communes adhérentes un rapport retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'exercice clos.

En application de ces dispositions, le conseil municipal prend acte des rapports d'activités du Syndicat Intercommunal pour le schéma de cohérence territoriale des cantons de Grimaud et de Saint Tropez ainsi que du SIDECM accompagnés des bilans 2010.

## **12 – Information du Conseil municipal**

La commission d'appel d'offre réunie le 3 octobre dernier, a attribué les derniers lots restants pour la construction du centre technique municipal

|   |                         |                 |
|---|-------------------------|-----------------|
| Lot 3 – Etanchéité                            | <b>SARL SAPE</b>        | 25 895.47 € TTC |
| Lot 5 – Serrurerie Ferronnerie                | <b>Sté S H M</b>        | 16 553.96 € TTC |
| Lot 7 – Revêtements sols et murs              | <b>Marbrerie Azurée</b> | 80 202.90 € TTC |
| Lot 11 –Portes de garage portails automatisme | <b>STE C2A</b>          | 77 322.59 €TTC  |
| Lot 12 Peinture Nettoyage                     | <b>SAS P B M</b>        | 50 232.00 €TTC  |

La Séance est levée à 20 h 15

Le Maire,

Yvon ZERBONE

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2011

Le premier décembre deux mille onze, les membres du Conseil municipal se sont réunis Salle du Conseil sous la Présidence de Monsieur Yvon ZERBONE, Maire.

### Etaient présents :

MMRS, ANSALDI Fernand, Adjoint, WANIART Anne-Marie, Adjointe, PESCE Robert, Adjoint, VILLETTE Séverine, Adjointe, BRUNETTO David, BELLEC René, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, SIMONI Jean-Jacques, BERNE Déolinda.

### Absents ayant donné pouvoir :

M. GUILLEC Eric à Mme WANIART Anne-Marie  
Mme BOYENVAL Brigitte à Mme BERNE Déolinda  
M. THIERCELIN Thierry à M ANSALDI Fernand  
Mme CIGANA Marie à M BRUNETTO David  
M. MERIAUX Marcel à M. GOBERT Michel

### Absents :

MMRS AUDIFFREN Henri, BIANCHI Jean-Pierre, MARDELLE Thierry, OLLIVIER Christian, GINDRE Patrick, MATTON François

---

### **1- Le compte rendu de la séance du 20 novembre a été approuvé**

### **2- Décision modificative n°3 :**

Le conseil municipal a autorisé la décision modificative n°3 d'un montant de 70 129 € afin de rétablir certains crédits.

### **3- Admission en non valeur des titres de recettes des années 2004 à 2010.**

Des titres irrécouvrables, notamment des loyers impayés concernant les années 2004 à 2008, ont été acceptés en non valeur pour la somme de 16 958.95 €.

.../...

#### **4- Fixation des tarifs du CLSH**

Les tarifs du CLSH doivent être revus. Dorénavant ceux-ci devront prendre en compte le quotient familial sans dégressivité. La grille des tarifs est adoptée.

#### **5- Classe de cirque**

Un projet de classe de cirque située aux Portes de l'Ardèche à Meyras a été accepté par le Conseil Municipal. La commune participera à hauteur de 206 € par enfant pour cette classe qui devrait se dérouler du 16 au 20 Avril 2012

#### **6- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement sur le budget 2012**

Le Maire a la possibilité d'engager, de liquider, et de mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2012 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2011 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Délibération adoptée à l'unanimité.

#### **7- Autorisation des signature des marchés dans le cadre du SIVAAD**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes d'engagements issus des appels d'offres du Groupement de Commandes des Collectivités territoriales du Var pour 2012/2013

#### **8- Dossiers SCI L'HORIZON-Monsieur Pierre HOMSY**

Dans ces deux affaires, La SCI L'Horizon et Monsieur Pierre HOMSY ont été condamnés chacun à 300 000 € d'amende. Le Tribunal a ordonné la remise en état des lieux par démolition, reboisement et replantation dans le délai de 6 mois sous astreinte du 75 € par jour de retard, et ont été condamnés à payer 50 000 € à la Commune et 50 000 € à l'Association de sauvegarde du Site de Gassin.

#### **9- Bail à usage d'habitation**

Le Conseil municipal à la majorité, (abstention de Monsieur GIRAUD Philippe), a autorisé Monsieur le Maire à signer le bail d'habitation avec Monsieur Condroyer Raymond pour la maisonnette située quartier Longagne

## **10- Bergerie : mise à disposition ponctuelle aux membres du bureau des diverses associations**

Le conseil municipal , à l'unanimité, a accepté la mise à disposition de la Bergerie aux membres du bureau des associations gassinoises exclusivement de manière ponctuelle.

Cette mise à disposition se fera de manière gracieuse du fait de son caractère ponctuel, et une convention de mise à disposition sera signée avec les différentes associations.

## **11 Libéralisation des droits de plantation**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se mobilise contre la décision de libéralisation des droits de plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne à partir de janvier 2016, qui aurait des conséquences dommageables pour les agriculteurs. Cette délibération est transmise à l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin.

## **12- Création du Syndicat Mixte du Pays des Maures**

Le Conseil a approuvé le principe de création du Syndicat Mixte du Pays des Maures regroupant la Région, le Département, les EPCI, les Communes, dont la mission sera d'accompagner la mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire du Massif des Maures.

Monsieur ZERBONE Yvon a été désigné délégué titulaire et Madame WANIART Anne-Marie, a été désignée déléguée suppléante.

## **13- Syndicat de la Giscle**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités 2010 du Syndicat de la Giscle.

Le Maire,

Yvon ZERBONE